SEYSSES

l'écho du Binos

Bulletin d'information bimestriel de la ville de Seysses
N°60 - Mars/Avril 2009

www.mairie-seysses.fr

LE MOT DU MAIRE

Face aux enjeux d'un monde en perpétuel mouvement, mettre en place les modalités d'un développement à la fois performant sur le plan économique, responsable sur le plan social et respectueux de notre environnement est un défi qui se doit d'être relevé. Ces trois approches constituent les piliers du développement durable, c'est-à-dire "un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs", (Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien en 1987).

Selon les dernières évaluations des spécialistes, le climat de la terre pourrait se réchauffer de 1,1°C à 6,4°C, d'ici la fin du siècle. Il sera plus instable, avec une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des phénomènes climatiques extrêmes. Ce réchauffement est imputable aux activités humaines. Ses conséquences, qui se font déjà sentir, nous avons pu nous en rendre compte récemment, seront importantes pour l'homme, les systèmes écologiques et l'économie de tous les pays.

Pour freiner ce phénomène, **c'est l'ensemble de la société qui se doit d'agir.**

Cela implique de changer de comportement pour lutter contre le gaspillage, de travailler à la performance énergétique de l'habitat et de la construction, d'augmenter la part des énergies renouvelables qui n'émettent pas de gaz à effet de serre ou encore de stimuler l'innovation technologique.

Alain PACE

SOMMAIRE

Journées Nature	Concours photos numériques	P.1
SIVOM de la Saudrune	Travaux d'entretien des cours d'eau	P.2
Expression	Expression de l'opposition	P.2
Axe Sud et SIVOM	Trions nos emballages pour le recyclage et réduisons nos déchets	P.3
Conseil Municipal	Les principales délibérations du 18 décembre et du 29 janvier	P.4
État civil	Décembre 2008 / Janvier 2009	P.4

JOURNÉES NATURE

CONCOURS PHOTOS NUMÉRIQUES

Du 30 mai au 7 juin, dans le cadre des Journées Nature de Midi-Pyrénées, la Municipalité organise différentes activités qui s'adressent à tous les Seyssois. Le déroulement de ces journées sera détaillé dans le prochain Écho du Binos.

"Découverte et préservation de notre patrimoine environnemental" seront les maîtres mots de ces Journées Nature.

À cette occasion, un concours photos numériques est organisé pour les enfants. Préparez donc vos clichés !

Le but de ce concours est de faire découvrir aux Seyssois, par une photo :

- un endroit de la ville qui renvoie une image positive, en faveur de l'environnement ;
- un autre lieu de la commune qui, cette fois-ci, renvoie une image négative, qui va à l'encontre de l'environnement.

Les photos sélectionnées seront exposées dans le hall d'entrée de la mairie lors des Journées Nature.

SIVOM DE LA SAUDRUNE

Travaux d'Entretien Des Cours d'Eau

Les travaux d'entretien du Binos débuteront prochainement (après une réunion d'information avec les riverains) ; ceux de la Saudrune auront également lieu dans l'année. Ces travaux consistent à redonner à nos cours d'eau un écoulement normal par diverses actions :

- Débroussaillage sélectif : le but est de privilégier le développement des végétaux spécifiques aux berges,
- Élagage/abattage préventifs des arbres susceptibles d'obstruer nos rivières,
- Arrachage des espèces végétales envahissantes qui asphyxient les cours d'eau et font disparaître les plantes autochtones,
- Retirer les embâcles qui empêchent le bon écoulement de l'eau (formation de barrages qui endommagent les berges et peuvent représenter un danger en cas de crues violentes),
- Retirer les déchets (bouteilles plastique, roues, caddies, gobelets, conteneurs, ...) qui sont à l'origine de diverses pollutions,
- Conforter les berges : ces travaux permettent de stabiliser les berges érodées : stabilisation végétale (plantation, tessage, fascinage, ...) et stabilisation avec des matériaux inertes (enrochement, tunage, ...),
- Piéger : ragondins, rats musqués et surmulots sont des espèces classées nuisibles car en creusant des galeries dans les berges, il les déstabilisent, provoquent des éboulements et fragilisent l'ancrage des arbres. Ils sont également porteurs de maladies transmissibles à l'homme (leptospirose, douve du foie, ...).

Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général en partenariat avec les riverains.

VOS ACTIONS COMPTENT AUSSI

Même si vous n'habitez pas à proximité, les eaux de ruissellement et d'infiltration arrivent directement dans nos ruisseaux : tout le monde est concerné.

Notre attitude de tous les jours a des répercussions directes sur notre environnement et notre cadre de vie. Il est temps de mettre en oeuvre des pratiques simples mais efficaces :

- Pour mon jardin, je privilégie le désherbage manuel,
- J'utilise des produits portant la mention "emploi autorisé dans les jardins", je respecte les doses et je ne les utilise pas aux abords des rivières,
- J'amène mes déchets ménagers dangereux à la déchetterie,
- Je lave ma voiture dans les stations de lavage agréées,
- Je privilégie des espèces adaptées aux bords des rivières : iris, aubépine, saule, ...
- Je ne débroussaille pas totalement les berges,
- J'utilise l'eau de pluie pour arroser mon jardin,
- Je ne dépose pas mes déchets verts aux abords des ruisseaux.

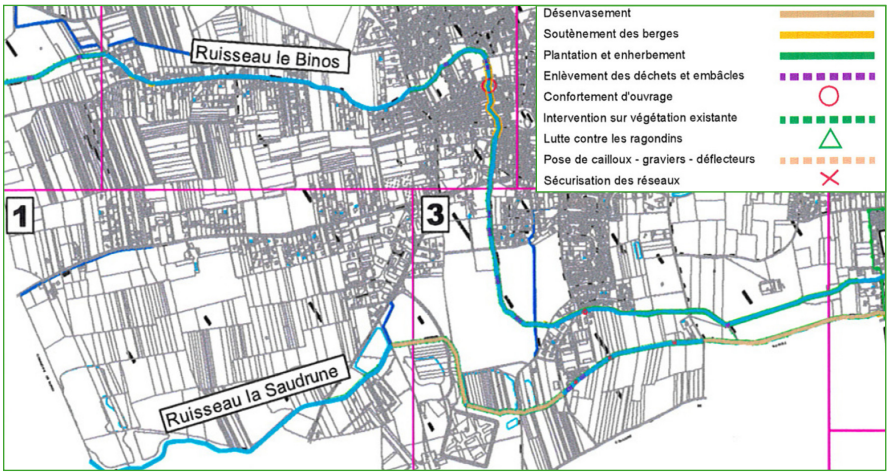

EXPRESSION

Expression de l'Opposition

Les orientations budgétaires 2009 !

La présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2009 par M. PACE stigmatise l'environnement défavorable (créé par la loi de finances 2009) pour donner un cadre à la construction du budget primitif de la commune.

L'engagement du "DOB" est de poursuivre le désendettement de Seysses !

La cour régionale des comptes lui aurait-elle ouvert les yeux ? En mars 2008, lors de la campagne électorale, nous avions cru comprendre que l'équipe de M. PACE avait "maîtrisé le budget" !

Un seul chiffre illustre l'endettement de la commune, c'est "l'épargne nette de gestion", qui devrait être positive. Or elle est négative (-122.000,00 € pour 2007), comme elle le fut toute la durée de la dernière mandature et oblige notre collectivité à avoir recours à 100% d'emprunt pour réaliser ses investissements !

Vous trouverez prochainement le détail sur les principaux chiffres et ratios du budget, sur notre site Internet "mvaseysses.org". Le groupe "Mieux Vivre à Seysses".

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AXE SUD ET SIVOM

Trions Nos Emballages Pour Le Recyclage Et Réduisons Nos Déchets

Félicitations à tous les trieurs !

En 2008, chaque Seyssois a trié en moyenne 55 kg d'emballages dans son bac jaune, soit 315 tonnes collectées contre 287 en 2007.

Le contenu des poubelles jaunes est trié par matière et chaque type d'emballage rejoint l'usine de recyclage correspondante. Ce tri est effectué à la main par des opérateurs.

En 2008, le tri à Seysses a permis de recycler en nouveaux objets : 11 tonnes d'acier, 700 kg d'aluminium, 210 tonnes de papier carton, 5 tonnes de briques alimentaires et 24 tonnes de bouteilles, sans consommer de matière première vierge, en économisant eau et énergie.

Mais attention à la qualité du tri !

En 2008, 12.8 % de nos bacs jaunes étaient encore composés d'erreurs de tri (= déchets qui ne figurent pas sur le guide de tri). Ce sont donc près de 35 tonnes de déchets non recyclables, pour notre seule commune, qui ont dû être ré-expédiés du centre de tri vers l'incinérateur. Ces erreurs coûtent très cher à la collectivité (surcoût de près de 100 € la tonne) et nuisent aux conditions de travail des agents de tri.

Nous sommes tous concernés. Relisez attentivement les consignes de tri ci-contre pour que nous puissions nous améliorer. Des guides de tri sont disponibles en mairie.

Pour toute question : 0820 021 013
Courriel : infotri@sivom-saudrune.fr

Réduisons nos déchets

Pour participer à la réduction des déchets, le SIVOM de la Saudrune propose aux Seyssois :

- des composteurs individuels à des prix préférentiels (20 / 35 € selon le modèle - opération compostage individuel renouvelée cette année : inscriptions du 6 avril au 20 mai - formations fin mai et début juin),
- des autocollants "Stop pub" pour la boîte aux lettres disponibles en mairie.

La pratique d'une "Consommation Responsable" limite la production d'emballages. Enfin, le syndicat des eaux vous rappelle que l'eau distribuée sur notre commune est d'excellente qualité et beaucoup moins chère que l'eau en bouteille dont la consommation génère une quantité importante de déchets.

Les "Recyclades" 2009

Pendant la semaine du Développement Durable **du 1er au 7 avril**, le SIVOM de la Saudrune vous invite à marquer votre engagement pour le tri au cours des "Recyclades".

Renseignements : www.sivom-saudrune.com

CONSIGNES DE TRI

Dans le bac ou le sac jaune :

- Bouteilles et flacons en plastique
- Briques alimentaires
- Emballages en métal
- Cartonnettes
- Journaux, revues, magazines

Attention !

- Parmi les emballages plastiques ménagers, seuls les bouteilles et les flacons sont à déposer dans les bacs et sacs jaunes,

- Les emballages doivent être déposés en vrac dans les contenants,

- N'imbriquez pas les différentes matières : on ne pourrait plus les séparer au centre de tri,

- Seuls les emballages figurant sur le guide de tri se recyclent.

Récup'verre :

- Bouteilles en verre
- Pots et bocaux

Attention !

- Déposez le verre en vrac, sans sac plastique,
- Retirez les bouchons, les capsules et les couvercles,
- La porcelaine, les verres à boire, la vaisselle, les pots en terre cuite, la faïence, la céramique, le cristal, le pyrex, les vitres, les miroirs et les ampoules sont refusés !

Déchets ménagers :

- Déposez vos déchets en sacs dans le conteneurs à ordures ménagères,
- Les plastiques qui ne se recyclent pas : les emballages en plastique fin (poches et films en plastique, suremballages, pots de yaourt...) et le polystyrène,
- Les papiers et cartons salis ou gras ne sont plus recyclables,
- Les déchets sales,
- Les restes alimentaires (si vous ne possédez pas de composteur).

Autres déchets :

- Tous les autres déchets : **Les amener à la déchetterie de la Communauté de Communes Axe Sud :** Chemin de la Plaine des Lacs à Roques-sur-Garonne - Tél. 05.61.72.44.82.

DÉLIBÉRATIONS

Les Principales Décisions du Conseil Municipal

Le 18 Décembre 2008

- Accompagnement des enfants de moins de 6 ans dans les transports scolaires : une convention a été signée avec le Conseil Général (qui organise gratuitement les transports scolaires) pour mettre à sa disposition un accompagnateur adulte dans les transports scolaires,
- Les communes d'Aigrefeuille et Mondouzil adhèrent au SITPRT (Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine,
- Le rapport 2007 sur la collecte, le traitement et la valorisation des déchets de la Communauté de Communes Axe Sud a été présenté (consultable en mairie).

Le 29 Janvier 2009

- Acquisition des parcelles du canal dit "canal du Fonds de la Piche" (3229 m²) qui se trouve entre le canal de l'Angays et le ruisseau de la Saudrune, appartenant au Département de la Haute-Garonne, au prix de 1 €,
- Le règlement des Marchés Publics a été actualisé selon le décret n°2008-1355 et 1356 du 19 décembre 2008 (JO du 20 décembre 2008),
- Admission de la Commune de Carbonne au Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage dans le département de la Haute-Garonne (SIEANAT),
- Attribution d'une subvention au CCAS pour son fonctionnement 2009,
- Débat d'Orientation Budgétaire, principaux points :
  - les dotations de l'État diminuent,
  - le budget 2008 de la ville dégage un résultat net positif de 141 596 €, résultat obtenu sans aucun recours à l'emprunt,

  La commune dispose de 541 000 € pour financer ses investissements 2009 sans recours à l'emprunt,
- Demandes de subvention au Conseil Général pour :
  - la réalisation de l'extension du cimetière correspondant à un coût prévisionnel de 312 025 € TTC,
  - les travaux d'enfouissement du réseau France Telecom de la rue Cazeneuve qui correspondent à un coût prévisionnel de 125 000 € TTC.

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité :
www.mairie-seysses.fr - rubrique "Vie municipale", onglet "Délibérations".

ÉTAT CIVIL

Décembre 2008 / Janvier 2009

Naissances

DÉCEMBRE

03/12 Sören CARRERAS
04/12 Louka FERNANDES
10/12 Loukas SEISDEDOS
12/12 Nora BONNEMAISON--VIGUIER
12/12 Rafael BONNEMAISON--VIGUIER
14/12 Tom CASSEN
21/12 Mathis MONBRUN

JANVIER

05/01 Martin CULERIER, né à Seysses
06/01 Vincent CRESPY
11/01 Sarah BOUZERMA
11/01 Youssouf MOHAMED
12/01 Meï-Lin MUGNIER
16/01 Nicolas OKORI--CHOFFART
19/01 Eliot MATON
20/01 Manon BASIRICO
23/01 Thomas BERGES
25/01 Louis CORDELIER
29/01 Timéo COLOMBANI

Mariages

JANVIER

10/01 Jocelyne AMATO & Mbaye DIONGUE

Décès

DÉCEMBRE

01/12 Victor PERA
01/12 Francis GUILIANI
03/12 Jean-Pierre CUSTODY
07/12 Teresa LAMATA AZNAR
12/12 Luigi LOSIO
25/12 Céline MANENT

JANVIER

07/01 Anthony ROUALET

Conception et Réalisation : Mairie de Seysses, Service Communication - Directeur de publication : A. Pace - Impression : Imprimerie du Parc - Imprimé sur papier recyclé - **Tirage** à 2700 ex.- ISSN en cours - Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite.